



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE**

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE GRANDE-RIVIÈRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil de la Ville de Grande-Rivière tiendra une séance extraordinaire le 16 décembre 2024 à 19h, à la salle du conseil municipal sise au 108 rue de l'Hôtel-de-Ville, à Grande-Rivière pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Le règlement de taxation VGR-743, ayant pour objet d'établir le taux de taxe foncière générale ainsi que les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2025, sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 18 décembre 2024, à 19 h

Donné à Grande-Rivière, ce 6 décembre 2024.

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière